

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Administrateur: S. Vachon.

La condition civile de la femme

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste s'adressera à la Législature pour lui proposer l'adoption d'un Bill amendant certains articles du Code civil concernant les droits de la femme en notre province.

La Fédération demande, parmi ses revendications, une loi permettant à la femme d'être admise à la tutelle et aux conseils de famille. La mère et la grand-mère des enfants mineurs, quand elles sont en viduité, ont déjà ce droit. Est-il bien à propos de le conférer aux autres? Nous devons à cet égard faire une distinction entre la femme sous puissance maritale et la fille ou veuve majeure. Si nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que ces dernières soient éligibles aux charges de tutrice et de subrogée-tutrice, il y en a de considérables à ce que l'épouse commune en biens le devienne.

Quant aux autres revendications de la Fédération Nationale, (Loi du Salaire de la Femme mariée, Aliénation des biens de la Communauté), elles paraissent plus légitimes et raisonnables, encore que ces questions méritent d'être étudiées et discutées à fonds avant qu'on s'avise d'amender le Code civil dans le sens demandé.

Ce dynamitage raté

L'honorable M. Taschereau croit et a déclaré que la dynamite qu'il a trouvée, mèche éteinte, à la porte de l'antichambre de son bureau n'était pas destinée à le tuer.

Nous partageons cette opinion. A Québec, les esprits ne sont pas tellement montés par la politique, les adversaires du gouvernement sont, vu leur faiblesse numérique et le ton bien ordinaire de leurs critiques, de si innocents agitateurs, que rien ne permet de croire à la possibilité d'un attentat parfaitement inutile et stérile contre la personne même du premier-ministre.

Que l'acte odieux ait été commis par un maniaque criminel, c'est possible. Qu'il ait été l'oeuvre d'un fumiste, désireux de faire une grosse peur au chef du gouvernement ou à son entourage encore que la plaisanterie fut de très mauvais goût, c'est possible aussi: la mèche éteinte de l'explosif justifierait cette supposition. Un malfaiteur résolu ne fait pas d'ordinaire les choses à demi, de nos jours surtout où les engins meurtriers sont si perfectionnés et les procédés pour s'en servir malheureusement trop vulgaires.

De l'aveu même du premier-ministre, il est vraisemblable et probable que l'auteur du sinistre méfait, heureusement avorté, avait en vue la démolition de cette aile de l'édifice parlementaire où se trouvent les bureaux de M. Taschereau et de ses secrétaires. Les mobiles? On en peut facilement imaginer... Quoi qu'il en soit, soyons heureux du résultat négatif de ce ténébreux et méprisable attentat, et souhaitons, en félicitant l'honorable premier-ministre d'avoir été épargné, que le criminel ou le mauvais plaisant qui en a été l'auteur soit bientôt découvert et justement châtié.

MESSAGE DE SIR EUGENE

Voici un autre message que M. Raoul Perrault, secrétaire du Cercle des Voyageurs de Commerce, a reçu le 27 février de Sir Eugène Fiset au sujet de la réduction demandée sur les taux de transport des patates:

Ottawa, 27 février 1929
Raoul Perrault,
Rimouski.

Ai réussi à obtenir vingt-cinq pour cent réduction taux transport patates Québec et Montréal. Informez population.

GENERAL FISET.

Sicèle de vitesse

Le Pacifique Canadien reprendra en mai prochain, son service rapide entre Montréal et Vancouver, la distance devant être parcourue en un peu plus de trois jours et demi.

Depuis quelques années nos chemins de fer ont pratiquement doublé l'allure de leurs convois principaux. Ceux des nôtres, toujours si épris des Américains parce qu'ils font tout en vitesse, ne pourront plus rapprocher à nos chemins de fer de leur demeurer inférieurs sous ce rapport. (Le Progrès de Hull)

Billet du midi

Le rat, à l'atelier

Midi. Tout le personnel titte l'atelier pour courir "à la soupe". Les machines sont arrêtées. Au grand bruit a succédé le grand silence. Resté seul pour compléter un travail, j'entends soudain un léger trotinement sur le parquet. C'est un rat familier, tout sale, couvert aux trois-quarts de je ne sais quelle poussière ou farine jaunâtre qu'il a choisis de ses rapines il s'est laissé choir sur l'échine. Le rongeur s'avance en sautillant, flaire, fureté partout de son fin museau pointu, machouille et grignote ici, puis là, puis ailleurs, en s'arrêtant, reprend sa course lente et intermittente, et... le voilà près de moi, à cinq pas! Immobilité, je cesse de respirer, j'attends, j'observe. Soudain il lève la tête, m'aperçoit, me regarde fixement, longuement, de ses yeux ronds et surpris, se rend compte que je suis un "meuble" étrange mais inoffensif, puis se remet à trotter vers moi, jusqu'à mes pieds.

C'est le temps, pensé-je féroce-ment, de l'écraser du talon. Si le mouvement peut se faire assez prestement!

Boum! C'est fait. Mon pied s'est levé et rabattu avec une violence d'explosion sur le plancher. Tout l'édifice en a tremblé. Je me penche et regarde avec répugnance, pour voir si l'immonde petite bête git là, éventrée, aplatie, masse informe de chair sanglante et d'entrailles crevées. Rien. Plus rien. Plus prompt que mon pied, le gremlin de rat a eu le temps de filer. Penaud, l'air hébété, j'ai bien regretté tout ce déploiement d'efforts maladroits et ce tintamarre ridicule. Pour un rat! Un rat qui s'est enfui, effrayé mais sauf, et que je n'aurais pas de si tôt l'occasion... de retourner!

Morale. Pour la guerre au rat, un piège vaut mieux... qu'un pied. JACK.

La Loi des pensions de vieillesse

Du point de vue catholique

On s'est demandé, en plus d'un endroit, ce qu'il fallait penser, du point de vue catholique, du principe de la loi de pensions de vieillesse. Le conseil supérieur du travail des Syndicats Catholiques de Montréal vient d'étudier la question et donne ses conclusions dans le mémoire suivant, que nous croyons utile de reproduire:

Il ne faut confondre cette loi de pensions avec les lois dites de "retraites ouvrières". Ces dernières sont des assurances qui couvrent le risque de vieillesse à l'égard de tous ses participants, tandis que la loi de pension de vieillesse est un fonds d'assistance, applicable uniquement aux vieillards indigents ou, du moins, comme l'indique une clause de la loi: "à ceux qui rendus à l'âge de 70 ans n'ont pas un revenu annuel qui équivaut à \$365.00". Ce n'est donc qu'à la catégorie des vieillards dont l'état relève de la charité publique ou privée que s'adressent les avantages de la loi. C'est une loi de bienfaisance publique.

Nous avons consulté, sur cette matière, les sociologues catholiques les plus autorisés, pour voir s'il y avait divergence d'opinion, sur le principe de la loi par rapport à la doctrine sociale catholique, comme:

"Lettres sur la coopération du Clergé aux oeuvres légales d'assistance sociale", de Mgr Fuet, évêque de Rouen.

"Cours d'Economie sociale", par Chs Antoine.

"Principes d'économie sociale" par le R. P. Fallon, S. J.

"Questions sociales et école sociale", par Garriguet.

"Devoir de l'Etat en matière de bienfaisance", Libérateur, S. J.

"A propos de l'assistance" par Zamanski.

"Article paru dans l'Association Catholique", 15 novembre 1907.

"L'assistance aux vieillards et aux infirmes", par de Lavergne.

"Semaines Sociales de France: Orléans (1905); Marseille (1908); Rouen 1910.

Chez tous, nous trouvons l'expression unanime que cette législation sociale est: "une des plus humanitaires qui existe" (Deslandes). Que le principe dont elle tire son existence "est bon, juste et chrétien" (M. de Gailhard-Bancel). Et que les abus qui peuvent s'y glisser "ne doivent pas nous empêcher de rendre hommage à une loi qui est bonne, qui est juste, disons-le, qui est bien nôtre, usque nous n'avons pas de peine à reconnaître à sa base un principe chrétien" (Gand).

La loi de pensions de vieillesse

prévenir. Bien que la loi fédérale dite de la pension des vieillards puisse être diversement appréciée, on ne voit pas comment, au nom de la doctrine, on pourrait en contester le principe et même la sagesse dans sa teneur générale. Il ne s'agit pas de savoir si d'autres lois ne pourraient pas être, en soi, de meilleure inspiration, par exemple certaines assurances sociales mais simplement de remédier à un mal existant, en profitant d'une loi également existante. La nature même de la société et son rôle vis-à-vis des individus, l'esprit de la lettre de l'encyclique "Rerum Novarum" démontrent la légitimité de cette loi. Les théologiens ou sociologues qui ont paru y répugner l'ont fait peut-être sous le coup de préventions à l'égard de l'organisation sociale moderne ou en raison d'abus accidentels qui s'attachent à toute loi. Ils ne sauraient a priori repousser l'intervention de l'Etat dans l'assistance des vieillards nécessaires.

Cette loi est demandée par le travail organisé. Les syndicats catholiques ne sauraient, sans préjudice de leur influence sur les travailleurs et sans forfaire à leur mission, s'y opposer; au contraire, il est de leur intérêt de la réclamer pour le bien de la classe ouvrière dont ils sont les mandataires.

Le rôle de l'Etat en matière d'assistance, comme en toute autre matière, commence là où l'initiative privée se montre impuissante. Son rôle est d'aider, de subventionner, plutôt que de prendre le contrôle des organismes de secours. Mais quand le problème devient, par sa complexité et son étendue trop difficile ou impossible à être solutionné avantageusement par les individus, l'Etat reste dans ses attributions en prenant charge d'un tel problème. L'Etat ou la société doit à ses membres, surtout les faibles et les pauvres, aide et protection. C'est ce que dit Léon XIII dans "Rerum Novarum": "L'Etat doit se préoccuper d'une façon spéciale des faibles et des indigents... Que l'Etat se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général". Le problème de l'assistance publique devient de plus en plus compliqué par suite de la concentration des masses dans les grandes villes et aussi à cause des conditions du système économique sous lequel nous vivons. Des catégories entières d'ouvriers ne reçoivent pas des salaires en proportion avec le coût de la vie. Ils sont manifestement insuffisants pour subvenir aux besoins d'une famille même restreinte. Comment des salariés pourraient-ils dans de telles conditions y ajouter la charge de leurs vieux parents? Voilà pourquoi toutes les maisons de refuge pour vieillards sont encombrées et cela aux dépens de l'esprit familial.

Soulager ou aider les vieillards en besoin n'est pas détruire l'esprit de famille. L'aide ou pension que l'Etat donne aux vieillards peut, du moins en certains cas, aider à supporter un foyer, ou à garder unis des couples nécessiteux, ou à encourager des enfants peu fortunés à garder avec eux leurs parents. Le public n'est-il pas appelé, déjà, à supporter des vieillards sans famille et sans foyer?

Il n'est pas dans l'intention des législateurs de laisser croire que les enfants seront libérés du devoir de soutenir leurs parents. La loi naturelle reste intangible. Le but de la loi de pensions n'est pas de substituer aux enfants capables de subvenir à leurs vieux parents, mais de leur aider à accomplir ce devoir quand ils se trouvent dans l'impossibilité de le faire avec leurs propres ressources. Nous ne doutons pas que les législateurs fédéraux aient songé à insérer au nombre des conditions essentielles pour tout postulant pour avoir droit à la pension, une clause déterminant que ce dernier ne devra pas avoir de descendants directs capables de prendre soin de lui; mais nous n'ignorons pas qu'une telle clause serait extrêmement difficile d'application. Nous la trouvons cependant inscrite dans la loi belge.

Nous savons aussi par les rapports des pays où la loi de pensions de vieillesse est instituée que c'est une législation qui donne souvent lieu à des abus. On peut en dire autant d'une foule d'autres lois. Ce serait manquer de logique que de juger les institutions par l'usage abusif qu'en font les hommes de mauvaise foi. Contre ces abus, des modifications opportunes pourront être apportées par l'intermédiaire du Conseil inter-provincial prévu par la loi fédérale.

En résumé, nous affirmons que le principe d'une loi de pensions ou de secours à même les deniers publics en faveur des vieillards indigents ne répugne nullement en soi à la sociologie catholique; au contraire, abstraction faite des abus accidentels qu'on pourrait redouter, là où l'initiative des particuliers ou des institutions privées se montre incapable ou insuffisante, l'enseignement chrétien fait rentrer dans les devoirs de l'Etat le soin de secourir les nécessiteux. Il appartient à la sagesse des chefs de la nation, éclairés et stimulés par ceux qui disposent de quelque influence politique d'examiner les besoins, de déterminer les moyens à employer pour y subvenir ou les

prévenir. Bien que la loi fédérale dite de la pension des vieillards puisse être diversement appréciée, on ne voit pas comment, au nom de la doctrine, on pourrait en contester le principe et même la sagesse dans sa teneur générale. Il ne s'agit pas de savoir si d'autres lois ne pourraient pas être, en soi, de meilleure inspiration, par exemple certaines assurances sociales mais simplement de remédier à un mal existant, en profitant d'une loi également existante. La nature même de la société et son rôle vis-à-vis des individus, l'esprit de la lettre de l'encyclique "Rerum Novarum" démontrent la légitimité de cette loi. Les théologiens ou sociologues qui ont paru y répugner l'ont fait peut-être sous le coup de préventions à l'égard de l'organisation sociale moderne ou en raison d'abus accidentels qui s'attachent à toute loi. Ils ne sauraient a priori repousser l'intervention de l'Etat dans l'assistance des vieillards nécessaires.

Cette loi est demandée par le travail organisé. Les syndicats catholiques ne sauraient, sans préjudice de leur influence sur les travailleurs et sans forfaire à leur mission, s'y opposer; au contraire, il est de leur intérêt de la réclamer pour le bien de la classe ouvrière dont ils sont les mandataires.

Le rôle de l'Etat en matière d'assistance, comme en toute autre matière, commence là où l'initiative privée se montre impuissante. Son rôle est d'aider, de subventionner, plutôt que de prendre le contrôle des organismes de secours. Mais quand le problème devient, par sa complexité et son étendue trop difficile ou impossible à être solutionné avantageusement par les individus, l'Etat reste dans ses attributions en prenant charge d'un tel problème. L'Etat ou la société doit à ses membres, surtout les faibles et les pauvres, aide et protection. C'est ce que dit Léon XIII dans "Rerum Novarum": "L'Etat doit se préoccuper d'une façon spéciale des faibles et des indigents... Que l'Etat se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général". Le problème de l'assistance publique devient de plus en plus compliqué par suite de la concentration des masses dans les grandes villes et aussi à cause des conditions du système économique sous lequel nous vivons. Des catégories entières d'ouvriers ne reçoivent pas des salaires en proportion avec le coût de la vie. Ils sont manifestement insuffisants pour subvenir aux besoins d'une famille même restreinte. Comment des salariés pourraient-ils dans de telles conditions y ajouter la charge de leurs vieux parents? Voilà pourquoi toutes les maisons de refuge pour vieillards sont encombrées et cela aux dépens de l'esprit familial.

Soulager ou aider les vieillards en besoin n'est pas détruire l'esprit de famille. L'aide ou pension que l'Etat donne aux vieillards peut, du moins en certains cas, aider à supporter un foyer, ou à garder unis des couples nécessiteux, ou à encourager des enfants peu fortunés à garder avec eux leurs parents. Le public n'est-il pas appelé, déjà, à supporter des vieillards sans famille et sans foyer?

Il n'est pas dans l'intention des législateurs de laisser croire que les enfants seront libérés du devoir de soutenir leurs parents. La loi naturelle reste intangible. Le but de la loi de pensions n'est pas de substituer aux enfants capables de subvenir à leurs vieux parents, mais de leur aider à accomplir ce devoir quand ils se trouvent dans l'impossibilité de le faire avec leurs propres ressources. Nous ne doutons pas que les législateurs fédéraux aient songé à insérer au nombre des conditions essentielles pour tout postulant pour avoir droit à la pension, une clause déterminant que ce dernier ne devra pas avoir de descendants directs capables de prendre soin de lui; mais nous n'ignorons pas qu'une telle clause serait extrêmement difficile d'application. Nous la trouvons cependant inscrite dans la loi belge.

Nous savons aussi par les rapports des pays où la loi de pensions de vieillesse est instituée que c'est une législation qui donne souvent lieu à des abus. On peut en dire autant d'une foule d'autres lois. Ce serait manquer de logique que de juger les institutions par l'usage abusif qu'en font les hommes de mauvaise foi. Contre ces abus, des modifications opportunes pourront être apportées par l'intermédiaire du Conseil inter-provincial prévu par la loi fédérale.

L'histoire de certains grands hommes

CELLE DU ROQUET OMNIPOTENT

Il faut tout d'abord que je vous conte cette histoire. Il y avait une fois un petit chien gros comme le poing mais qui s'imaginait tout de même tenir une très grande place dans l'univers. Il fallait le voir trotter à droite, à gauche, fourrer son nez dans les poubelles, flairer, renifler, dresser ses deux oreilles grandes comme des timbres-poste et lever la patte avec dédain sur ce qui n'avait pas l'heur de lui plaire à moins que ce ne fût au contraire un témoignage visible de satisfaction ou bien un simple passe-temps.

Une fois dans sa vie il avait fait peur à un chat et il lui était resté de cet exploit une haute opinion de lui-même. Il en avait été très étonné sur l'instant, puis, très fier d'avoir découvert en soi un héros qu'il ne soupçonnait pas, il n'avait plus manqué une occasion d'entretenir son prestige. Il défilait du regard toutes les autos qui passaient puis se lançait à leur poursuite à la cadence effrénée de ses quatre petites pattes avec des aboiements de criquet qui lui semblaient formidables. Il n'allait pas bien loin, bien vite l'auto s'effaçait à son horizon et il revenait en trotinant avec la satisfaction du devoir accompli.

Il avait déjà vu passer les trains. Ces machines-là gardaient encore le privilège de lui inspirer encore un peu de respect parce qu'il s'y mélangait de la terre. C'était vraiment trop gros pour lui... Mais on finit par s'habituer à tout et un beau jour l'héroïque roquet résolut de s'attaquer à ces monstres qui vomissaient des tourbillons de fumée sur leur passage.

Il ne fit pas les choses à demi; comme il ne lui fallait guère songer à courir après, il les attendit: de pattes fermes, campé agressivement sur son petit derrière, au beau milieu de la voie ferrée. Justement une locomotive apparut au loin, traînant un kyrielles de wagons. Il n'allait pas la manquer, celle-là! On allait voir un peu...

La fatalité a parfois d'étranges caprices: elle choisit précisément cet instant là pour dérailler le convoi qui s'effondra sur le côté dans un terrible fracas de ferrailles brisées et de vapeur hurlante.

Le roquet en fut épouvanté. "Je ne me croyais pas si redoutable, se dit-il, d'un seul regard j'ai vaincu le monstre, que ma puissance est effrayante!" Et il eut presque peur de lui-même.

Il jouit dès lors, dans toute la gent canine, d'une de ces réputations que l'Histoire est trop pauvre personne pour accueillir et qu'elle doit laisser à sa cousine la Légende de laquelle s'est enrichie dans le commerce du mensonge doré.

Le roquet vécut longtemps dans cette gloire; par chance il y mourut et ses petits-enfants racontèrent avec une conviction profonde l'histoire du train qu'il a culbuté d'un regard. Ses arrière-petits-enfants ajouteront qu'il a mangé le train et tous les chiens le croiront.

Ne trouvez-vous pas maintenant que ce petit chien-là ressemble terriblement à certains grands hommes? Evidemment il y a de grands

Une conflagration à Causapscal

Durant la nuit du 22 au 23 février courant, un violent incendie a ravagé de fond en comble trois des principaux établissements de notre village.

Un instant l'on crut que toute la partie du village construite dans les environs de la station du C. N. R., y passerait. L'élément destructeur se propagea avec une intensité telle que peu de gens en eurent connaissance. Le feu fut découvert vers 2 heures et 15 du matin et à cinq heures l'incendie était pratiquement fini.

La conflagration prit origine chez M. Charles Tremblay, propriétaire de l'Hôtel Central. En un clin d'oeil toute la bâtisse devint une masse de feu; les occupants se sauvèrent pour la plupart en vêtements, de nuit. L'on donna aussitôt l'alarme et l'on courut à la station de demander aux engins qui s'y trouvaient de bien vouloir donner le signal du feu.

Les locomotives firent aussitôt entendre des cris lugubres qui eurent pour effet de réveiller un grand nombre de personnes, mais plusieurs qui demeuraient dans les parties éloignées du village crurent à des manoeuvres des chars seulement et ne se rendirent à l'évidence du danger que les environs que lorsqu'on frappa à leur porte pour leur demander du secours.

M. L'abbé Frs Lavoie, Ptre, Vic, fut un des premiers rendus sur les lieux et prit la direction des pompiers volontaires. A l'hôtel Central, l'ont eût le temps de sauver quelques meubles. L'on réussit cependant à sauver les chevaux et les autres animaux qui se trouvaient dans les bâtisses environnantes.

Avec une rapidité extraordinaire le feu s'attaqua ensuite à l'hôtel St-Louis dont la propriétaire est Mlle Annette Morissette. A cet endroit, l'on parvint à sauver beaucoup plus de mobilier de lingerie. Cependant MM. Raoul Chamberland et Adélar St-Laurent, des locataires, perdirent une grande partie de leur mobilier et de leur lingerie. A l'hôtel Central, les locataires, Antonio Piamondon, barbier, et Salim Jarjour, marchand, perdirent tout leur stock. Le feu après avoir consumé une partie de ces deux hôtels s'attaqua ensuite à leurs dépendances pour revenir sur ses pas consumer ce qui en restait et s'attaqua en dernier lieu à l'hôtel Bellevue. A ce dernier endroit, malgré l'obscurité dans laquelle on était plongé par suite de la combustion de l'installation électrique, l'on parvint à sauver tout le mobilier et toute la lingerie. M. Fernand Chamberland, barbier, sauva tout son stock et ses meubles, cependant l'on sauva peu du stock de Elias Abud, qui était locataire.

L'on crut un moment que le feu se communiquerait au Bureau de Poste chez Léonce Morin et l'on en sortit tous les meubles et toute la lingerie mais le feu fut maîtrisée, et bien que M. Morin ait subi quelques dommages par suite de la chaleur du brasier, sa maison fut sauvée du désastre. Il en fut de même chez M. Lauréat Champoux où l'on craignit que l'incendie se communiquerait à sa maison; grâce cependant à la grande abondance de neige qu'il y avait, on empêcha le feu de prendre.

Le brasier ardent causa aussi des dommages considérables à la résidence de M. Joseph Auger, représentant de D'Auteuil Lumber, de Québec, et à celle de M. Cyprien Bélanger, gérant de Bellavance et Cie, de Rimouski.

Ce n'est que grâce à l'eau qui fut continuellement envoyée sur le maison de M. Auger que le feu ne s'y communiqua pas: c'est la construction qui a le plus souffert des dommages causés par la chaleur. Encore était-elle à l'opposé du chemin qui la séparait de l'hôtel St-Louis. Les pompiers de Campbellton se tenaient prêts, pour répondre à l'appel lorsqu'on maîtrisa les flammes.

Il n'y eut aucune perte de vie, les dommages matériels s'élevèrent à peu près \$60,000.00, partiellement couverts par les assurances. Il est rarement que l'une des principales victimes n'ait aucune assurance. Cete conflagration jette sur le pavé trois familles en vue de l'endroit. L'on semble en attribuer la cause à une main criminelle et l'on a demandé au Procureur Général une enquête. Les Compagnies d'Assurance feront peut-être leur aussi et il est bien possible qu'un jour ou l'autre l'on découvre l'auteur de cet incendie.

Aux familles éprouvées nous offrons nos sympathies.

Fernand de VERNEUIL.

La charrie à neige Snogo

Le correspondant de la Presse à Québec se demande si les expériences d'entretien d'hiver de la route nationales tentées dans les banlieues de Québec et de Montréal par le Ministère de la Voirie justifient le gouvernement d'entreprendre l'entretien de nos routes nationales par toute la province l'hiver à l'avenir.

"Le gouvernement provincial, écrit le correspondant Sainte-Foye, entretiendra-t-il les routes nationales l'hiver prochain? L'essai que l'on est à faire dans les banlieues de Montréal et de Québec sera-t-il concluant dans ce sens? Ce sont là deux points d'interrogation que l'on se pose actuellement. Bien que l'on ne puisse présentement rien préciser, il est à peu près certain que le gouvernement ne se lancera pas encore l'hiver prochain dans une entreprise pareille sans avoir pris toutes les plus minutieuses précautions d'efficacité et d'économie. L'on peut prévoir que l'exécution du projet sera fort coûteuse, encore que l'expérience que l'on tente cet hiver soit des plus satisfaisantes au point de vue des résultats pratiques.

"A cause, en effet, du coût de la machinerie nécessaire, l'entretien de nos principales routes nationales, en hiver, coûterait énormément cher, peut-on maintenant prévoir. Une charrie mécanique à neige comme celles dont on se sert actuellement à Montréal et à Québec coûte la somme de \$15,000. Or, pour entretenir, disons, la route Montréal-Québec de façon que les automobiles y puissent circuler comme en été, il faudrait quinze de ces charries; et il faudrait compter, en plus, la main-d'oeuvre continue, l'essence, les détériorations, les accidents aux machines, etc.

"A moins que toutes les municipalités se décidassent, d'un coup, à défrayer une partie des frais au prorata des bénéfices que chacune d'elles retirerait de la circulation et du trafic en hiver comme en été, ce qui est peu probable.

"L'expérience que l'on fait cet hiver est pourtant, avons-nous dit, concluante. A la fin de la semaine dernière, il a été donné aux journalistes l'occasion de constater "de visu" les effets de cet entretien des routes en hiver dans le circuit qui a été établi à cette fin dans la banlieue de Québec.

"La charrie mécanique "Snogo" qui est là en service, fait un travail ni plus ni moins que merveilleux. L'état actuel des chemins qu'elle entretient démontre d'évidente façon la possibilité de maintenir ouvertes à la circulation des automobiles les routes de notre province pendant même les hivers les plus rigoureux. Un beau chemin de seize pieds de largeur, à surface dure et rugueuse, met en communications faciles et absolument sûres Québec et Lorette, Charlesbourg et Québec. L'automobile roule avec sûreté sur tout ce circuit sans rencontrer la moindre aspérité. On fait facilement du trente-cinq à l'heure. Le travail de la machine à neige est fort intéressant à suivre. Deux énormes vis sans fin qu'acquiesse la marche de la charrie ramène la neige refoulée entre les ailes d'une puissante hélice qui la renvoie, broyée, avec une force puissante dans un entonnoir où elle sort et est projetée à cent et cent cinquante pieds chaque côté de la route ou dans l'air. La charrie tranche de chaque côté du chemin, comme avec un couteau dans la neige accumulée, et c'est un spectacle très pittoresque de voir cette belle route enclavée dans d'énormes bancs de neige, entre lesquels circulent en tout vitesse les voitures à essence."

FUNERAILLES DE JEANNINE CORBIN

Jeudi le 31 janvier à 2 heures, au milieu d'un concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mlle Jeannine Corbin, enfant de M. Ludger Corbin, marchand du village de Ste-Angèle, et de Mme Corbin.

La petite Jeannine est décédée mercredi le 30 janvier à l'âge de 1 ans et 9 mois à la résidence de ses parents. L'inhumation fut faite par M. l'abbé O. Gamache, vicaire de notre paroisse.

A M. et Mme Ludger Corbin et à la famille de la regrettée petite Jeannine, nous réitérons nos plus vives sympathies.

POURQUOI ?

Confiez vos économies à des passants ou les expédier à des personnes ou des maisons inconnues, lorsque vous avez tout près de vous UNE MAISON CONNUE PAR TOUS ?

Si vous voulez investir votre argent dans des débentures de tout repos de 5% à 6% d'intérêt
CONSULTEZ-NOUS

Si vous voulez placer vos argents sur des VALEURS DE BOURSE.
CONSULTEZ-NOUS

Si vous voulez spéculer sur les MINES
CONSULTEZ-NOUS

NOUS SOMMES EN POSITION POUR PROTEGER VOS EPARGNES ET TOUS CEUX QUI NOUS ONT CONSULTES S'EN SONT BIEN TROUVES.

Si vous voulez épargner de l'argent, sauver les commissions des intermédiaires, ECRIVEZ-NOUS OU VENEZ A NOTRE BUREAU.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS EST GRATUIT.

H. G. THERIAULT

B. P. 249 Edifice Gagnon Tel. 334

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI.

Gérant de

Bray Caron & Dubé Limitée

Coquilles et mastics

La mise en forme d'un journal demande beaucoup de travail, et souvent il arrive que par des circonstances imprévues on doit se hâter... Parfois le style gémit du gâchis, les faits ne sont pas tout à fait dans la note, la grammaire et la logique souffrent et les fautes typographiques s'ajoutent drôles souvent, mais quelquefois tragiques. La meilleure correction d'épreuve ne saurait remédier à cela. Chaque ligne est un tout. Une lettre changée dans un mot demande à l'opérateur de recommencer toute la ligne au risque d'y rencontrer des fautes plus graves encore, surtout dans les moments de hâte. Il y a deux sortes de fautes typographiques, les unes relèvent de l'opérateur, ce sont les coquilles, exemple: Je veux écrire *amis* j'incris *Ames*; les autres sont l'oeuvre distraite du metteur en page; on les appelle les "mastics". Les "mastics" consistent à mêler la matière en sorte que ce qui est attribuable à un fait passe à un autre. De là, résultat de véritables tragédies.

Vous lisez dans un journal "sucre d'étable" pour du "sucre d'érable", vous en riez et c'est tout. La chose est simplement drôle.

Mais qu'un journal annonce le prochain mariage d'un jeune homme et d'une jeune fille pour telle date dans telle chapelle, et que le prote laisse traîner à sa suite cette ligne venue d'ailleurs: "Les deux imbéciles iront en prison, ou encore": "Le soir, à 7 heures, il y aura procession" voilà qui commence à être agaçant.

Parfois, c'est tragique. Par un jour de novembre très froid, après une pluie fine qui avait recouvert les trottoirs de verglas, une dame descend la côte Lamontagne, glisse et se casse une jambe. Ramassée par l'ambulance, elle est transportée à l'Hôtel-Dieu.

Dans la nuit précédente, le vent avait arraché du quai une goélette et l'avait jetée sur le rivage de l'île d'Orléans.

Le soir on lisait dans un journal ce qui suit:

"Madame X., épouse de l'avocat bien connu, a glissé ce matin, en descendant la Côte Lamontagne. Poussée par le vent, ballottée par la vague, elle est allée s'échouer sur les rivages de l'île d'Orléans où elle a perdu sa cargaison."

Dans une autre colonne se trouvait le récit de la goélette.

"Cette nuit la violence du vent a arraché de son quai la goélette du capitaine B... Ramassée par l'ambulance elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu où elle est sous les soins du Docteur X..."

Parfois la distraction s'y mêle. Dans un compte rendu de funérailles publié par tel journal, vous lisez que Monsieur A... a rendu avec beaucoup d'âme l'Ingenisco d'Antonio Reus, au lieu de "Ingenisco tanquam reus" du "Dies Irae"...

Que pensez-vous de la chose? Les coquilles se rencontrent plus fréquemment. Si on voulait les cataloguer tout, on n'en finirait jamais. L'Ami de l'Orphelin, petit journal français trimestriel de la Nouvelle Angleterre, en relatait quelques-unes qui vous font sourire.

A propos de la dernière guerre, un journal anglais disait:

"Le général P... et trente-sept de ses hommes ont perdu la vie dans une "bouteille"—"Bottle" (bouteille) pour battle (bataille)."

"Un "rat" descendant une rivière

est entré en collision avec un bateau à vapeurs en l'endommageant si sévèrement qu'on eut toutes les peines du monde à sauver les passagers. "Rat (rat) pour raft (radeau)."

A l'occasion d'une parade: "Deux veuves" à louer". Widows (veuves) pour Windows (fenêtres). L'annonce, ajoutée le journal, ajoutait une particularité difficile à reproduire ici.

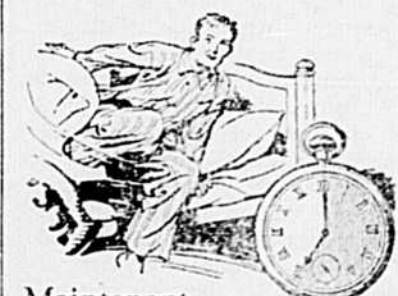
Dans un journal français: "Une foule immense emplissait le théâtre. L'illustre homme d'Etat prend place au milieu des gradins (gradins) et est aussitôt accueilli par les plus vils (vifs) applaudissements."

Dans une ville de province: "Notre ville est dans la désolation. Les pauvres gens ont perdu (perdu) leur meilleur ami, Mgr L. Et l'Ami de l'Orphelin ajoutait en guise de conclusion:

"Les mots ne sont toujours pas les signes (signes) de nos idées."

Lecteurs, soyez indulgents pour les typographes. Leur travail est ardu, un mot, une lettre est souvent oubliée, mais pensez que la nature est humaine et qu'il est très difficile d'être en tout absolument parfait.

CELIBER. L'Avenir du Nord.



Maintenant plus de fatigue excessive m'empêchant de dormir

Des nerfs reposés font toute la différence

Votre médecin vous expliquera pourquoi macher la gomme Wrigley's calme les nerfs trop tendus et comment son action saine et purifiante rafraîchit la bouche et vous remet dans la note.

Wrigley's coûte si peu—ses avantages sont si nombreux.



La colonisation dans la Matapédia

UNE NOUVELLE PAROISSE. SAINTE-MARGUERITE-DE CAUSPASCAL.

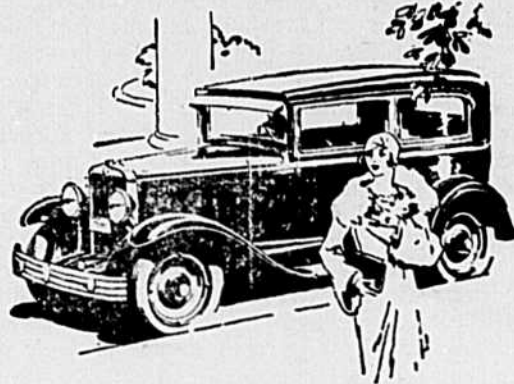
De nos jours, on parle beaucoup de colonisation et du sort éviable du colon. Grâce à l'encouragement et aux généreux octrois accordés chaque année par le gouvernement à l'oeuvre de la colonisation, celle-ci est devenue de plus en plus facile. Aussi partout et dans tous les journaux on préche le retour à la terre et l'estime de la profession agricole.

Parmi toutes les parties de la Province si souvent recommandées au point de vue agricole, en mentionne et avec raison, la Vallée de la Matapédia.

Encore tout dernièrement, je lisais dans le Devoir et le Progrès du Golfe un article intitulé: UN RICHE PAYS AGRICOLE LA MATAPEDIA.

L'auteur de cet article, Monsieur J.-E. Laforce, dit entre autre chose: "C'est peut-être dans cette région que les fils de cultivateurs des vieilles paroisses et les ouvriers de la ville, an-

Les CARROSSERIES FISHER assurent une Beauté et une Valeur par Excellence



LORSQUE vous ferez votre première inspection du Chevrolet par Excellence de l'Histoire de Chevrolet—portez une attention spéciale aux superbes belles Carrosseries Fisher!

Non seulement représentent-elles un des plus grands triomphes de style jamais atteints par les dessinateurs de Fisher—mais au point de vue de la solidité mécanique et de l'excellence de la construction, elles méritent de se comparer au plus beau travail de carrosserie du monde.

Ces magnifiques nouvelles carrosseries Fisher, combinées avec la superbe douceur, le pouvoir et l'accélération du moteur Six cylindres du nouveau Chevrolet, offrent un standard de luxe dans l'automobile, qu'on ne pouvait trouver auparavant dans la classe de prix modérés. Venez voir cet automobile remarquable—aujourd'hui. -23-2-297

—un Six dans les prix du quatre

WILFRID OUELLET, BIC, QUE.

Z. THIBAUT & FILS, MATANE.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED



ciens cultivateurs qui veulent retourner à la terre, peuvent s'établir le plus FACILEMENT ET LE PLUS ECONOMIQUEMENT...

Comme je l'écrivais dans mon volume "UN SITE ENCHANTEUR DE LA MATAPEDIA," depuis quelques années, la Vallée de la Matapédia a été révélée à notre province, comme un des centres les plus propices à la colonisation et un des coins les plus pittoresques de notre pays.

Le but que je me suis proposé en écrivant ces quelques notes présentes, est de faire connaître la nouvelle paroisse de Sainte-Marguerite-Marie, que je suis chargé d'organiser depuis le 15 septembre dernier.

Sainte-Marguerite-Marie appelée d'abord Kempt Road, a été à la colonisation en 1915.

Son territoire comprend actuellement environ 200 lots, compris dans les cantons Causpascal et Assemetsanguan. Je travaille depuis plus d'un an à faire sortir des limites de l'International une partie du canton Lavendrye. Ce canton, quoiqu'en disent certains prétendus experts intéressés, est très propice à la colonisation. J'en ai le témoignage de gens qui s'y connaissent et surtout qui ont eu l'avantage de parcourir ce coin de terrain.

J'espère bien que le ministre de la colonisation répondra sous peu à nos demandes réitérées et qui sont des plus sensées.

Sans cette portion de terrain, il est impossible de faire de Sainte-Marguerite-Marie, une paroisse agricole.

Marguerite, je ne crains pas de le dire, n'étaient pas des colons sérieux, car pas un seul n'y est resté. Le deuxième groupe de colons arriva en 1916. Ils venaient de la région de Matane. Ils sont pour le plus part assez bien établis et ils travaillent courageusement au défrichement de leurs terres.

Un bureau de poste a été accordé dès 1916 sous le nom de Picard. J'ai fait changer ce nom en celui de Sainte-Marguerite-de-Causpascal depuis septembre. Mieux. Le service postal sera bientôt quotidien.

La première messe fut dite à Sainte-

Marguerite dépendait de la cure de mars 1917, par M. le curé de Causpascal, qui continua jusqu'en 1920 à desservir de temps en temps la population.

De 1920 à 1924, la desserte de Sainte-Marguerite dépendait de la cure de Sainte-Florence. Depuis 1924, le vicar de Causpascal donnait régulièrement la mission deux fois le mois. Depuis septembre, Sainte-Marguerite a un prêtre résident dans la personne du Rév. J.-B. Beaupré, qui fut pendant quatre ans vicar à Causpascal.

L'église a été construite à l'été de 1927. Mgr Léonard en a fait la bénédiction le 16 octobre de la même année. S. G. a aussi béni une cloche Paccard de 200 livres, don des paroissiens.

Un bon presbytère a été construit l'automne dernier pour le prix de \$4378.00. La dette sur l'église et le presbytère est d'environ \$3000.00. Je donne ces chiffres pour satisfaire la curiosité de certains individus portés à l'exagération.

Sainte-Marguerite-Marie est donc dans une très bonne situation financière pour une nouvelle paroisse de colonisation. Les édifices religieux sont évalués à \$15000.00 et aucune répartition n'est imposée aux gens. La petite dette actuelle se payera avec les revenus de la fabrique.

Sainte-Marguerite-Marie est destinée à devenir une bonne petite paroisse agricole. Le sol est bon, peu rocheux et bien arrosé. Les colons actuels semblent très encouragés et ils travaillent pour la plupart très sérieusement au défrichement de leurs lots.

Plusieurs lots sont encore disponibles et principalement dans le canton Lavendrye que nous voulons avoir du Département de la colonisation. La paroisse est sillonnée de très bons chemins la route qui conduit à Causpascal, d'une longueur de huit milles, est en très bon état...

Il y a dans la paroisse trois écoles, deux bons magasins, une maison de pension, un moulin, un forgeron, une population de 500 âmes et 70 familles.

Nous serons heureux et disposés à répondre aux demandes de renseignements qui nous seront faites.

Nous invitons les colons sérieux à venir se fixer à Sainte-Marguerite. Pour renseignements, adressez: Rév. J.-B. Beaupré, Sainte-Marguerite-de-Causpascal. P. Q.

Le 20 février 1929.

LAMBERT CLOSSE.

Advertisement for Father John's Medicine, featuring an illustration of a man and child, and text: "Sûr pour Enfants FATHER JOHN'S MEDICINE LES CONSERVE EN BONNE SANTE Plus de 70 années de succès"

AVIS

La direction, de concert avec l'administration du journal, a décidé de ne plus accepter pour publication gratuite, les listes énumérant les noms des personnes qui ont témoigné leurs sympathies, à l'occasion d'un décès, soit par offrande de messes, de condoléances, tributs floraux, etc. Il arrive cependant que dans bien des cas, on insiste pour obtenir cette publication. Sans nous engager, telle publication sera accordée, moyennant trois sous par nom avec minimum de 50 sous. Le montant complet devra accompagner chaque demande.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pour 50 sous nous publions les avis de mariage, de naissance, fiançailles, décès, service anniversaire, remerciements. Ces publications seront cependant gratuites pour nos abonnés en règle avec l'administration.

Quant aux avis de vente, autres que ceux judiciaires, notre tarif est également de 50 sous par publication, pourvu que tel avis ne contienne pas plus de 20 mots, y compris l'adresse ou autre indication. Chaque mot additionnel, en sus des 20 premiers, sera chargé 2 sous, avec minimum de 5 sous.

Quatre publications consécutives seront chargées au prix de trois. Ne pas oublier d'inclure le montant avec votre demande de publication, car autrement, il n'en sera tenu aucun compte. Pour obtenir un reçu ou un accusé de réception on doit ajouter le coût de la poste, avec un minimum de 5 sous.

L'exactitude du langage

(Causerie féminine)

Petites mamans dont les enfants deviennent grands et commencent sérieusement à parler, avez-vous songé à la grande responsabilité que vous donne ce nouvel état de choses?... Pour parler, les petits se guident sur le son et ce sont les mots qu'ils entendent dire à l'entour d'eux qu'ils répètent. Les parents qui d'habitude emploient un langage châtié dont les phrases sont habituellement correctes, voire harmonieuses n'ont pas à se soucier outre mesure de la façon de parler de leurs petits. Elle sera sûrement telle qu'elle doit être, et, même au contact d'autres enfants les leurs garderont leur joli accent, leur façon exacte et précise de désigner les choses.

Je ne vois rien d'amusant dans le fait de laisser à un enfant un langage de bébé, même lorsqu'il en a passé l'âge. Et pourtant, combien y prennent plaisir!... Cela fait le désespoir des jeunes institutrices qui ont déjà un travail si pénible. Ne nous y trompons pas, c'est dans le cours préparatoire que la jeune intelligence s'éveille.

Si l'enfant, en arrivant à la classe, parle déjà correctement, la besogne est bien moins difficile. Le sens des mots lui vient plus facilement, il apprend presque sans s'en apercevoir. Mais si toute son enfance s'est passée dans un milieu où on estropiait les mots par plaisir, voilà un petit tout dérangé. Il n'est plus capable de discerner le vrai du faux, la maîtresse lui dit de désigner telle chose par tel mot, chez lui on disait tout autrement. P-o-t dit l'institutrice, se prononce pot, c'est bizarre, chez lui, on disait pote... N'importe, il est plein de bonne volonté il va essayer.

Mais l'habitude est si grande qu'elle l'oblige malgré lui à retomber dans son erreur... La maîtresse gronde et punit et le tout petit pleure...

Tant que l'enfant est petit, il n'en souffre pas trop, mais lorsqu'il grandit, son mauvais langage le fait bien vite classer. S'il a de la volonté, il arrive, certes à se corriger, l'instruction aidant, mais quels efforts, quelle contrainte cela demande... C'aurait été si simple si dès sa toute petite enfance on lui avait montré à bien parler.

Je sais bien qu'il y a de jeunes mamans qui prennent plaisir à laisser longtemps jargonner leurs enfants. Elles trouvent que cela leur donne un charmant petit air de bébé... Sans doute, sans doute, mais vers quatre ou cinq ans, il faut tout recommencer.

Quand, pour la première fois, on met entre les mains d'un petit un livre d'images, il faut s'attendre à un déluge de questions. Pourquoi ne pas y répondre intelligemment et avec exactitude?... L'enfant retient très facilement. C'est pourquoi il faut tout de suite lui montrer à désigner les choses par leur nom. S'il estropie ce nom, ne trouvez pas cela amusant et ne l'encouragez pas à continuer. Répétez-lui le mot exact et vous devez finir par le lui faire prononcer correctement, que cela soit long ou non...

C'est pour la mère un devoir auquel elle ne doit pas se soustraire... La récompense du reste est si grande... On remarque toujours un enfant qui parle bien et gentiment et si on lui adresse des compliments, la maman en a sa grande part. Michel de Vaubert. (La Presse).

Pas de chômage à ce métier

—Tu as un bon métier: croque-mort.

—Oui, c'est un bon métier, il n'y a pas de morte-saison.

Sun Life Assurance Co. OF CANADA.

Siège Social, - MONTREAL.

Avez-vous déjà étudié les avantages que comportent les polices de cette puissante Compagnie Canadienne

VOYEZ

JOS. ROUSSEAU

Tél. 277-8-6 — Représentant Rimouski — C. P. 63

BOIS DE CONSTRUCTION

Nous avons toujours en entrepôt un assortiment complet de portes, moulures en bois de Colombie. Aussi du bois à finir en cèdre et en sapin de premier choix.

AIME PINEAU

Entrepôt et bureau: bâtisse P. Frenette En face de la Gare, Rimouski.

VOUS pouvez légalement vous procurer les Bières et Porter BOSWELL de tout épicer licencié, pour votre usage personnel.

Ecrivez pour information

BIERES ET PORTER BOSWELL BOSWELL'S BREWERY QUEBEC

Advertisement for Toiture Economie, Eastern Steel Products Limited, 1335 Ave. DeLorimier, Montréal. Includes illustration of a house with a roof.



Suprême entre tous... en puissance et accélération... en style, luxe et beauté.

LES anciens standards de l'automobile changent graduellement—les anciens styles et prototypes de performance font place à de nouveaux—et, comme chacun sait, c'est à McLaughlin-Buick que le monde doit cette heureuse transformation.

Dans la carrosserie, par exemple, grâce au génie inventif de Fisher, nous avons des lignes et contours beaucoup plus harmonieux, une gamme d'attrayants couleurs nouvelles, un nouveau siège avant ajustable, un siège arrière plus spacieux et combien d'autres améliorations réussies!

Et dans le moteur triplement scellé—le plus puissant au monde pour ses dimensions—c'est un système de carburation amélioré, une nouvelle pompe à gazoline à pression constante, une course et un alésage augmentés, un plus grand déplacement des pistons, sans compter les nombreux perfectionnements dans le châssis scellé McLaughlin-Buick!

Il en résulte une performance inconnue jusqu'ici, une perfection d'opération incomparable, des éléments de robustesse, de souplesse, de vivacité, d'accélération que l'on n'aurait pas crus possibles il y a à peine quelques mois!

Le nouveau McLaughlin-Buick est suprême entre tous ses concurrents, en puissance, accélération, style, luxe et beauté—c'est véritablement l'auto par excellence.

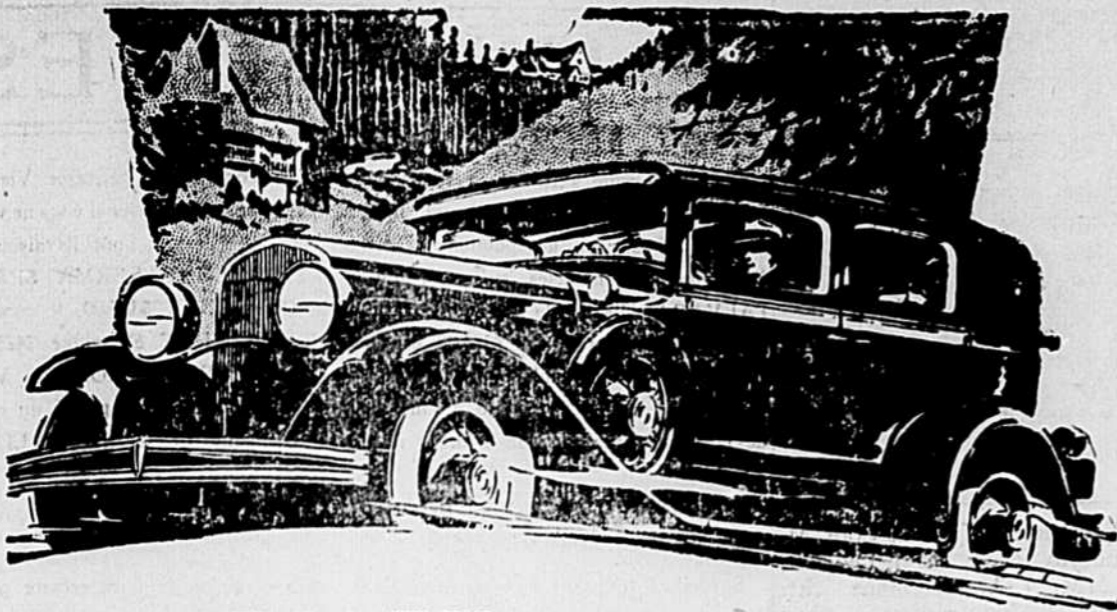
McLAUGHLIN -BUICK

AVEC CARROSSERIES INCOMPARABLES PAR FISHER

GARON & THERIAULT, RIMOUSKI, QUE.

J.-A. LANDRY, MONT-JOLI, QUE.

Quand De Meilleurs Autos Seront Construits — Ce Sera Par McLaughlin-Buick



Nouvelle sédan de Ville Chrysler "75" \$2140. Roues de broches en plus. Livraisons immédiates.

Aucune autre performance ne se peut comparer a la Performance de la CHRYSLER

Le nom de Chrysler signifie un nouveau et meilleur genre de performance—un fonctionnement étincelant, rapide, vif sur la route, lequel n'a pu être surpassé. Une grande part de la popularité toujours croissante des autos Chrysler est due à cette supériorité unique et significative en performance. L'on a découvert en la première Chrysler quelque chose de tout à fait nouveau — mettant au rancart les lents, lourds et encombrants véhicules de son époque. Et ils ont continué à admettre que le génie mécanique de Chrysler a non seulement maintenu brillamment sa supériorité, mais l'a aussi véritablement accrue. Ajoutez à cette supériorité de performance, l'originalité du modèle et de la beauté propre à la Chrysler, à des prix inférieurs de centaines de dollars à ceux d'autres autos que l'on compare à la Chrysler. Vous constaterez comme il est facile de comprendre la demande d'un universelle pour la CHRYSLER.

UN PRODUIT DE LA CHRYSLER MOTORS

Nouvelle Chrysler "75"—Neuf modèles de carrosseries, \$1985 à \$3050. Nouvelle Chrysler "65"—Six modèles de carrosseries, \$1325 à \$1460. Nouvelle Chrysler "Imperial"—Cinq modèles de carrosseries régulier, \$3545 à \$4605. Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, comprenant équipement régulier de fabrication, fret et taxe en plus

J. AMEROISE DUFOUR, MONT-JOLI

LAIT EVAPORÉ ST. CHARLES de Borden

Plus de lait et meilleure santé. Ayez-en sous la main. Employez-le dans l'ordinaire.

Employez-le pour toute demande du lait.

CKAC

LA PRESSE A MONTREAL

Le voilà le poste que tu voulais, trouves-tu cela de ton goût? Oui, mon cher, sais-tu que je ne te croyais pas, mais maintenant j'en suis convaincu et je te dis que c'est un ATWATER-KENT que je m'achète et tout de suite. Très bien, tu n'auras jamais de meilleur radio. Nous avons aussi le fameux haut parleur électro-dynamique—perfectionné. Ecoute... Comme la musique est réelle, claire et riche! Oui je te crois tu n'auras jamais de meilleur appareil. Allons chez le vendeur.

ST-OCTAVE DE METIS

—Mme Etienne Roy, de Lac-au-Saumon, était en visite chez son père M. Cyprien Pelletier, jeudi.

—Mme Jean Morin, de St-Moise, était de passage chez M. Nathanaël Landry au commencement du mois.

—M. François Bérubé de Padoue, était par affaires à St-Octave la semaine dernière.

—Mme L. Morneau, de Rivière-Blanche, était en visite chez des amis récemment.

—M. et Mme T. Thibault, de St-Simon, étaient les hôtes de Mme A. Bégin dimanche.

—M. Jos Cloutier est de retour d'un voyage d'affaires à Sayabec.

—M. Alfred Pelletier est de retour d'une promenade à St-André.

—Mlle Juliette Tardif, de Baie des Sables, était en promenade chez des parents ces jours derniers.

—M. P. Gagné, de St-Simon, visitait dimanche son ami, M. Auguste Bérubé.

—M. Eugène Fontaine est de retour d'un voyage d'affaires à Sayabec.

—M. et Mme Narcisse Bérubé, de Lac-au-Saumon, visitaient vendredi dernier M. et Mme Adélaïde Thibault.

—M. A. Gagnon, de St-Joseph, était par affaires dans le village dernièrement.

Canada Province de Québec District de Rimouski

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers

Dans l'affaire de Henri Laferte, marchand général, Amqui, Co Matapédia, venant autorisé.

Avis est par les présentes donné, que M. Henri Laferte, de Amqui, Co Matapédia, a le 19ème jour de février 1929, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Gleason Belzile, sequestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers a leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Rimouski, au bureau du Sequestre officiel, au palais de Justice, le 21ème jour de mars 1929, à dix heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance, soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Daté à Rimouski le 23 février 1929.

R.O. Gilbert, gardien, Rimouski, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE RIMOUSKI COUR SUPERIEURE

NO: 1362

DAME JUSTINE MORIN, veuve de HECTOR HUDON, en son vivant commerçant de la paroisse de Ste-Angèle de Mérici, et marchande de la paroisse de Ste-Angèle de Mérici, Demanderesse.

vs

ARTHUR LAVOIE, ci-devant de Ste-Angèle, et actuellement de lieu inconnu, et EMILE PELLETIER, cultivateur de la paroisse de Ste-Angèle de Mérici, Défendeurs.

PHILIPPE LAVOIE, rentier de la ville de Fall-River, Etat du Massachusetts, des Etats-Unis d'Amérique. Mis en cause.

ORDONNE

Il est ordonné au défendeur ARTHUR LAVOIE et au mis en cause PHILIPPE LAVOIE, de comparaître durant le mois.

Rimouski, 27 février 1929, (SIGNE) GLEASON BELZILE, P. C. S.

Vraie copie N Sasseville & Garon, Proc. de la demanderesse.

Police expéditive

Le monsieur — Je viens au sujet de la montre que je pensais m'avoir été volée; je viens de la retrouver sur mon bureau.

L'agent de police — Trop tard, le voleur est arrêté.

Incomparables

Les garnitures de Tartes "Meadow-Sweet" réaliseront votre attente—Elles sont crémeuses, veloutées, fondantes dans la bouche—Une boîte à 15c suffit pour 4 tartes. Ecrivez pour livre de recettes éprouvées gratis. Le mod. d'emploi est indiqué sur la boîte.

Refusez toutes imitations. En vente chez les marchands généraux.

Garniture de Tartes (PIE FILLING)

Meadow-Sweet

CITRON ANANAS FRAISES FRAMBOISES ORANGES CERISES, ETC.

"Meadow-Sweet" Cheese Mfg. Co., Limited Montreal

ARGENT A PRETER

AUX MARCHANDS ET GARAGISTES

NOUS ESCOMPTONS LES CONTRATS A COURTS OU LONGS TERMES.

D'AUTOMOBILES, RADIOS, PHONOGRAPHES, etc., etc.

SERVICE PARFAIT GARANTI

Seule compagnie du genre dans Québec et le District.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

General Finance Corporation Ltd.

147, Côte de Lamontagne

tél: 2-3778, Suite 13-14-15 Québec.

PETITES ANNONCES

BEAUX LOGEMENTS A LOUER

S'adresser à Mme J.-A. THEBERGE, J. N. O.—No 4

A LOUER

Bureaux chauffés au premier plancher. Edifice L.-P. Martin, Rimouski. No 45—J. N. O.

PROPRIETE A VENDRE

Maison de 2 étages, en arrière de l'hôtel Saucier, à quelques pas de la station, située dans la rue St-Cyprien. Pour plus amples renseignements, s'adresser

ALPH. RUEST, Tél No 315.

No 45—J. N. O.

ISIDORE ROSS

Manufacturier de portes, chassis, moulures, préparation de bois. Aussi, escaliers de tous genres, à votre goût, etc., etc. Satisfactions garanties. Prix modérés.

MONT-JOLI

SIROP DU PERE DE BEAUMONT

Remède infailible contre le rhumatisme. En vente à la pharmacie Drapeau, \$1.00 la bouteille.

J. N. O.

A VENDRE

Une maison bien finie à vendre à très bon marché pour cause de départ. S'adresser à J.-E. PARADIS, Chez L.-P. Garon, Père, Nos 46 à 2—P. Rue St-Anne.

A VENDRE

Une maison de deux étages située dans la rue St-Germain ouest, avec toutes les améliorations désirables. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme J.-A. MARMEN, Nos 41-42-43-44-c

TERRE A VENDRE

Une terre de 6 arpents de largeur par 30 de profondeur, dont 80 arpents en bois et 100 en culture à la charrie; le tout situé au 3e rang de Rimouski, voisin de l'école, à 4 milles de l'église et des champs; jardins d'arbres fruitiers, instruments aratoires, etc. Pour plus de détails, adressez-vous à ALPHONSE LAVOIE, Rimouski ville—voisin du moulin Strois 4fs—nos 47-48-49-50-c

MESSIEURS

Envoyez-moi par malle vos lames de rasoir de n'importe quelle marque et je vous les aiguise et leur donnerai un tranchant meilleur que neufs, pour 27 cents la douzaine. Pas de timbres.

MAURICE RHEAULT, MONT-JOLI

Nos 47-48—P

Un chien blanc, plaque noir sur la croupe et sur la tête avec fil blanc sur le nez. Celui qui le retiendra après cet avis sera poursuivi. Récompense promise à celui qui le ramènera à

GEORGES TURCOTTE, Beauséjour, Rimouski, Nos 47-48—P.

A VENDRE

Une maison de 28 x 30, deux étages, située rue St-Joseph. A vendre à sacrifice pour un prompt acheteur. Pour renseignements, s'adresser à

CYPRIEN LEPAGE, Avenue de la Cathédrale

Nos 47-48—P.

A LOUER

Un logement de 9 pièces à louer le 1er avril 1929. Situé dans la rue St-Germain Ouest. S'adresser à Mlle ST-LAURENT, 1 fs No 48—P

TERRE A VENDRE

Une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, à 10 arpents à l'ouest de l'église. Bonne maison, grange, etc., bonne terre, eau à volonté. Pour plus amples renseignements, s'adresser à HUBERT RUEST, fils Alex, St-Anaclet, Nos 48-49-50-51—P

LOGEMENTS A LOUER

2 logements de 4 pièces, très confortables, situés sur la rue Rouleau, en face du magasin de P.-E. D'Anjou; de plus, une maison sur la rue Ste-Marie, de 9 pièces, très confortable. S'adresser à CAMILLE BERUBE, Rimouski, J. N. O.

EN EUROPE PAR LE PACIFIQUE CANADIEN

Départ de St-Jean, N. B.

A Glasgow-Liverpool

Mar. 8 Montclair
Mars 15 Montroyal
Mars 29 Av 26, Duchess of Richmond

Av. 12 Duchess of Bedford
A Liverpool

Mars 22 Av 19 Montrose
Av. 5 Duchess of York
A Cherbourg - Londres

Av. 24 Montcalm
A BELFAST

Mars 8 Montclair
Mar. 21 Av. 18 *Métina
Av. 4 *Minnedosa
Av. 12 Duchess of Bedford
Av. 26 Duchess of Richmond
*Calls at Glasgow also
A Liverpool-Southampton.

Mar. 14 Av. 17 Metagama
Mars. 28 Montclair
Avril 3 Montclair
Av. 10 Montroyal

A ANVERS

Mar. 28 Montclair
Av. 3 Montclair
Apr. 17 Metagama

A HAMBURG

Mar. 14 Metagama
Av. 10 Montroyal
DE NEW-YORK

A Cherbourg-Liverpool

Mars 14 Duchess of Bedford
A Cherbourg-Southampton

Av. 17 Empress of Australia

Adressez-vous aux agents ou à D.-R. Kennedy, 201 rue St. Jacques, Ouest, Montréal.

Notre personnel français est à votre service.

BOIS!

LA COMPAGNIE LE BOIS DE LUCEVILLE, LIMITEE

Achetons: Billots, Bardeaux, Bois de sciage au plus haut prix du marché.

Nous nous occupons du sciage des billots et de la préparation et du planage de toutes sortes de bois.

Nous gardons toujours en stock du bois bien sec, bruc et préparé de toutes sortes de bois à plancher, bois à finir de toutes épaisseurs et qualités, bois de Colombie, portes, moulures etc. Le tout à des prix défiant toute compétition.

Votre patronage est sollicité.

La Cie de Bois de Luceville Ltée, Annuelle.

L'INFLUENZA ET LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET

Ces TABLETTES NEVRALGOL FAGUET sont aujourd'hui le médicament le plus actif et le plus efficace connu contre La GRIPPE, disent les médecins. Les NEVRALGOL sont aussi bien indiqués contre les Névralgies, Rhumes, Bronchites, mal de dent, de tête, spécialement pour la GRIPPE et toutes douleurs RHUMATISMALES. Prix 25c. la boîte dans les principales pharmacies, ou directement à

CIE des PRODUITS FAGUET, Ltée, Québec, 26 rue Laval, Nos 41-j-n-o

LES ENVOIS AU "PROGRES DU GOLFE"

Quels qu'ils soient, tous les envois à notre journal doivent être adressés par la poste comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

Les Enfants l'aiment—Vous l'aimerez aussi—La première dose accomplit deux choses—elle soulage instantanément la toux et étie délieusement le goût. La "Buckley's Mixture" diffère totalement de tous les autres remèdes pour les Rhumes, Toux, Coqueluche et Bronchite. Elle protège contre l'Influenza et la Pneumonie. En vente sous garantie de remboursement de l'argent.

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto 2

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'clair—F510

Une seule gorgée le prouve

75c. et 40c.

ANTOINE DESCHESNES

Comptable-Vérificateur

Auditions municipales, scolaires et commerciales, inventaire et vente etc.

SPECIALITE: Bureau de collection "MERCHANTS PROTECTIVE CREDIT REG'D". Comptes, billets, salaires, loyers. Compromis entre débiteurs et créanciers. Système EFFICACE.

Agent d'IMMEUBLES, achat et vente de TERRES ET REST-DENCES.

Bureau: Edifice Durette, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

P. 242

MALADE

Vous qui souffrez d'eczéma—bohus sur la tête—pellicule—lentes—hémorroides—démangeaisons, achetez à votre pharmacie l'onguent "MAMAN" aucune maladie de la peau n'est résistée. 75 cents ou écrivez à Agent Cie des Produits Dube, Casier Postal 121. Chi coutimi.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS 30 rue St-Jean, tél 20093; Château Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tél: 2-0663 ou C. A. Lanugevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

CARTES D'AFFAIRES

Dentistes

DENTISTE A MONT-JOLI DR. J. A. TURCOTTE, L. C. D. D. C.

Specialité: Dentiers et extraction sans douleur. Attention: Absent tous les vendredis car je suis à mon bureau d'Amqui.

DR A. DUBE, L. C. D. CHIRURGIEN-DENTISTE

Avenue de l'Évêché - RIMOUSKI

Heures de bureau: 9 heures a. m. à 9 heures p. m.

Avocats

R. E. ASSELIN, LL. L. AVOCAT

Rue de la Station RIMOUSKI

SASSEVILLE & GARON AVOCATS

Ed. Sasseville, L. L. L., C. R. Alph. Garon, B. A.

BUREAU: Edifice Gagnon, porte voisine, au sud, Cie de Pouvoir. Bureau à Matane, les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

GARON & DESJARDINS AVOCATS

A. P. Garon, C. R. J. B. Desjardins, L. L. B. Edifice Gilbert - Rue de la Gare RIMOUSKI

Bureau à Mont-Joli tous les samedis

COTE & JESSOP

E.-Auguste Côté, Docteur en droit. James-Jessop, LL. B. Edifice Banque Provinciale. Bureau à Amqui tous les vendredis.

CASGRAIN & CARON AVOCATS BARRISTERS

Ferrault Casgrain, LL. L. Amédée Caron, LL. L., M. P. P. Hon. Aug. TESSIER, C. R. Conseil. Bureau: Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.

Bureau à Amqui tous les samedis chez le Notaire G. L. Drouin, M.P.

ALPHONSE CHASSE AVOCAT

Bureau: Edifice L.-P. Martin Rue de la Station RIMOUSKI

GAGNON & SIMARD AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, L. L. L. Gérard Simard, L. L. L. Edifice Compagnie de Pouvoir Bureau à Matane les 1er et 3e mardis de chaque mois RIMOUSKI

Notaires

L. de G. BELZILE, LL. B. NOTAIRE

Edifice de la Banque Nationale Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

EUDORE COUTURE LLL. NOTAIRE

Edifice Gilbert Rue de l'Évêché, RIMOUSKI

MARC ANDRE FILLION NOTAIRE

Edifice Larouche, Ave de la Cathédrale. Tél. 329. Absent tous les vendredis. à Mont-Joli.

Medecins

DR. J. O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN

Ave. de la Cathédrale, RIMOUSKI

HOPITAL ST-JOSEPH

Tous les jours de 9.00 à 11.30 A. M. Examen aux Rayons X Traitements électriques Rayons Ultra-Violet Sous la direction de Dr. P. P. GAGNON.

DR ALFRED POWERS

Des Hôpitaux de Paris et New-York SPECIALISTE

Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge. Chez le Dr Landry, RIMOUSKI

DOCTEUR Z. VEZINA SPECIALISTE

Des Hôpitaux de Paris Yeux, Nez, Gorge, Oreilles Appareils électriques de Spécialité. Courants galvaniques, sinusoidaux Haute fréquence, Diathermie. 165 Lafontaine, Rivière-du-Loup

DR J. M. GUEVIN MEDECIN VETERINAIRE

Téléphone 149-8-3 RIMOUSKI

Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

CAMILLE ROSS RIMOUSKI.

Boite postale 112. Expertises faites pour trouver prix de revient de n'importe quel commerce. Commerçant en error le bois de toutes sortes, bardeaux et lattes. Spécialité—Produits de bois de la Colombie. Bois à finir, de dimension pour grosses constructions, portes, moulures, etc. Agence directe de Vancouver.

PIERRE LEVESQUE ARCHITECTE

Architecte des nouveaux Edifices du Séminaire de Rimouski Bureau: 115 St-Jean, QUEBEC

Comptables

HENRI A. MARTIN, I. C. S. Successeur de Camille Ross

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Auditions municipales, scolaires et commerciales. Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. Organisation de compagnies à fond social. Liquidation de faillites. Aussi collection de comptes.

RIMOUSKI, Qué

Bureau: Edifice L.-P. Martin, Boite postale 181

R. ERNEST LEFAIVRE L. I. C. C. G. A. Successeur de LEFAIVRE & GAGNON

SYNDIC AUTORISE, AUDITEUR & LIQUIDATEUR DE FAILLITES 147, Côte de la Montagne, QUEBEC

Représentant pour le district CAMILLE ROSS RIMOUSKI

R. O. GILBERT

Syndic autorisé, liquidateur de faillites. Compromis entre débiteurs et créanciers. Collection de comptes et de billets. Auditions et vérifications de livres. Achat et vente d'immeubles. Achat et vente de dentures. Achat de billets et de créances. Pour un service prompt et efficace s'adresser à R. O. GILBERT, Edifice "Gilbert", RIMOUSKI, Tél. Bureau: 2-3778 Tél. Res. 2-4480

S. EDOUARD GAGNON C. P. A. C. G. A. C. P. A. COMPTABLE-LICENCIE, au Canada et aux Etats-Unis

Syndic en matière de faillite Audition Municipale et Scolaire, une spécialité

Bureaux: 147, Côte de la Montagne, QUEBEC

F. Lansdowne Bejeva C. A.-C. P. A. W. Clarence McNiece C. A.-C. P. A. BELLEA ET MONIEE COMPTABLES LICENCIES

Dans la Province de Québec et au Canada auditeurs pour la ville de Campbellton les comtes de Restigouche et Gloucester, N. B. Bureaux: St. John, N. B. Campbellton, N. B.

LA GRIPPE, ses CONVALESCENTS.

Pour vous renforcer promptement des suites de la grippe ou de toutes convalescences de maladie aiguë ou chronique, prenez le tonique HEMOGENOL FAGUET. C'est le FORTIFIANT le plus actif connu aujourd'hui, disent les médecins. L'HEMOGENOL, mot signifiant "qui produit du sang" se prend sous deux formes: Pilules HEMOGENOL FAGUET, 75c., flacon de 100 pilules, ou sous forme liquide l'Elisir HEMOGENOL FAGUET \$1.50 la bouteille. Dans les principales pharmacies ou directement à CIE des PRODUITS FAGUET, Ltée, Québec, 26, rue Laval, No 41-j. n. o

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS 30 rue St-Jean, tél 20093; Château Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tél: 2-0663 ou C. A. Lanugevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS 30 rue St-Jean, tél 20093; Château Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tél: 2-0663 ou C. A. Lanugevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS 30 rue St-Jean, tél 20093; Château Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tél: 2-0663 ou C. A. Lanugevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

BUREAUX DES BILLETS 30 rue St-Jean, tél 20093; Château Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tél: 2-0663 ou C. A. Lanugevin, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

Ceux qui demandent le vote

Sur le changement d'heure

Nous publions ci-dessous, par groupements alphabétiques, la liste des nombreux contribuables de la ville de Rimouski qui ont signé la requête demandant au Conseil Municipal la tenue d'une référendum sur la question de l'avance de l'heure durant la belle saison, conformément à la Loi provinciale du 15 mars 1924.

Ces signatures ont été recueillies au hasard des rencontres sur la rue ou dans les bureaux. Un grand nombre d'autres contribuables se sont offerts à la signer sur simple présentation. Mais comme ces cent vingt signatures représentent trois fois plus qu'il n'en faut pour convaincre notre Conseil de ville qu'il est justifiable d'accorder le référendum, les promoteurs du mouvement se sont cru dispensés de parcourir la ville pour ajouter de nouvelles signatures.

On remarquera, parmi les quelque 120 signataires de la requête, les chefs de la plupart des principales maisons ouvrières, industrielles et commerciales de la ville, les gérants des trois banques, les chefs des grands bureaux et ateliers, des hommes de métiers et de professions, des employés de toutes catégories, et même un député à l'Assemblée Législative. C'est dire que le mouvement en faveur de l'heure d'été a pris corps et atteint un ampleur qui va en s'accroissant chaque jour.

Tous, sauf deux ou trois, ont été unanimes à remarquer que l'avance de l'heure aura pour effet de suppléer à la trop grande brièveté de notre été qui passe, en effet, si rapidement. On s'aperçoit bientôt, même au beau milieu de la saison chaude, que les jours raccourcissent déjà, que la noirceur avant-coureuse de l'automne vient vite. Avec l'heure avancée, les jours restent longs... plus longtemps. Nous pouvons généralement bénéficier davantage et mieux profiter de l'été.

Voici la liste des requérants du référendum exigé par la loi.

- P.-E. AMIOT, I. C. chef divisionnaire du Dept des Travaux Publics;
- R.-E. ASSELIN, avocat;
- J.-A. BRILLANT, directeur-gérant de la Compagnie du Pouvoir du Bas St-Laurent, président de la Chambre de Commerce;
- LAUREAT BELANGER, président du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce;
- OMER BOUCHARD, de Price Bros. Co.;
- WALTER BURGESS, de Price Bros. Co.;
- OMER BEAULIEU, officier de douanes;
- G. BELANGER, Bque Can. Nat.;
- COUILLARD, FILS & CIE, marchands;
- F.-J. COUTURE, rentier;
- EUDORE COUTURE, notaire;
- P.-A. COUTURE, gérant de la Banque Provinciale du Canada;
- PERRAULT CASGRAIN, avocat;
- C.-M. CHRISTENSEN, de Price Bros. Co.;
- ALPHONSE CHASSE, avocat;
- AMEDEE CARON, avocat, M.P.P.;
- ALBERT COTE, de la maison Albert Michaud;
- C.-A. COUILLARD, marchand;
- J.-A. CANUEL, bijoutier;
- E.-AUGUSTE COTE, avocat;
- J.-ART. CARON, hôtelier, prop. Hôtel St-Laurent;
- ANSELME COTE & FILS, LTEE, marchands;
- ELZEAR COTE, prop. du magasin Victoria;
- LOUIS CHOINARD, de Bque Can. Nat.;
- J.-M. COTE, de Bque Can. Nat.;
- S.-Z. COTE, gérant de Union Assurance Society;
- C.-J.-M. COTE, teneur de livres;
- ANTONIO D'ANJOU, Percepteur du Revenu provincial;
- J.-B. DESJARDINS, avocat;
- LORENZO D'ANJOU, orfèvre;
- ERNEST DOUCET, maître-barbier;
- THEODORE DERY, Dpt des Travaux Publics;
- CHARLES D'ANJOU, shérif;
- DR J.-A. DUBE, dentiste;
- J. DUCHESNEAU, trésorier Cie du Pouvoir;
- J.-A. D'ANJOU, voy. de commerce;
- L.-O. DESCHESNES, de Bque Can. Nat.;
- J.-E.-L. D'ANJOU, de Bque Can. Nat.;
- L.-P. D'ANJOU, de Bque Can. Nat.;
- ROBERT DESCHESNES, agent;
- JOS.-M. DUMONT, agent des Terres de la Couronne;
- DR ANDRE-A. DESROSIERS, dentiste;
- J.-E.-S. D'ANJOU, commerçant d'automobiles;
- LEOPOLD FILLION, commis-marchand;
- ANTOINE FORTIN, maître-cordonnier;
- SIMEON FORTIN, maître-ferblantier;
- PHILIPPE FILLION, de Talbot Ltée;
- CHARLES GAGNON, maître-cordonnier et marchand de chausses;

- P.-E. GAGNON, avocat;
- EUG. GAGNE, I. F.;
- BRUNO GOSSELIN, comptable, Banque Provinciale;
- ALPHONSE GARON, avocat;
- R.-O. GILBERT, marchand et syndic;
- ACHILE GAGNON, bijoutier;
- RENE GAUVIN, restaurateur;
- LUCIEN GRENIER, agent;
- L. HECTOR GARON, H. C. S.;
- J.-B. GAGNON, télégraphiste, C.N.R. L.-P. GARNEAU, Bque de Montréal;
- GEO. GILBERT, commis-marchand;
- HENRI GOSSELIN, gérant de la Banque Canadienne Nationale;
- ARTHUR GUERETTE, briqueteur;
- J.-AD. HEPPEL, agent d'assurance;
- JAMES-J. JESSOP, avocat;
- ORIGENE JANELLE, maison Albert Michaud;
- J.-B. LARRIVE, de Bque Prov.;
- J.-B. LECLERC, de Price Bros.;
- J.-EUG. LEPAGE, commerçant d'automobiles;
- LEO LAVESQUE, marchand;
- G.-A. LAVOIE, assistant-gérant Cie de Pouvoir;
- J.-C. LEGARE, Bureau des Travaux Publics;
- A.-A. LEVESQUE, commerçant et restaurateur;
- EMILE LAUZIER, marchand (Lauzier & Fils);
- EMILE LEBEL, de Ans. Côté & Fils, Ltée;
- PHILIPPE LAROCHE, Enreg., par HENRI LAROCHE, gérant;
- OSCAR LEPAGE, électricien;
- ALBERT MICHAUD, marchand et comm. d'automobiles;
- GEORGES MASSON, comptable Cie de Pouvoir;
- G.-A. MORIN, prop. Garage Rimouski;
- LUCIEN MORIN, comptable Bque Can. Nat.;
- SERAPHIN MORISSETTE, comptable Union Ass. Soc.;
- CHARLES MARTIN, commerçant;
- HENRI-A. MARTIN, comptable-vérificateur;
- P.-A. EMILIO NOEL, comptable;
- J.-O. OUELLET, caissier Bque Can. Nat.;
- J.-M. OUELLET, employé au C.N.R. division du fret;
- G.-A. PARADIS, de LaPerrelle Lumber Co.;
- J.-E. PARADIS, voyageur de commerce;
- A.-A. PORTUGAIS, entrepreneur-plombier et électricien;
- CHS.-A. PLANTE;
- C.-J.-O. PICARD, gérant de la Banque de Montréal;
- RAOUL PERRAULT, Secrétaire du Cercle catholique des Voyageurs de Commerce;
- J.-ALF. PINAULT, gérant, Succ. P. T. Légaré, Ltée;
- J.-W. PINAULT, agent d'assurance;
- LEON POULIOT, maître-charretier;
- CAMILLE PARENT, comptable Bque Can. Nat.;
- ALBINI PAQUET, restaurateur;
- PHILIPPE ROY, typographe, chef d'atelier;
- J.-HENRI ROY, imprimeur;
- ED. RIOUX, comptable de Ans. Côté & Fils, Ltée;
- ADELARD RIOUX, maître-cordonnier;
- V.-F. RICHARD, A. G., Dépt des Travaux Publics;
- HENRI RINGUET, employé C.N.R. div. du fret;
- J.-ART. RAYMOND, employé C.N.R. div. du fret;
- ADRIEN SIROIS, de la maison Alb. Michaud;
- BENJAMIN ST-LAURENT, marchand-épicerie;
- CHS. SENECHAL, briqueteur et restaurateur;
- IRENEE TREMBLAY, maison Albert Michaud;
- H.-G. THERIAULT, courtier (Bray, Caron & Dubé);
- L.-G. TRUDEAU, I. C., Dépt des Travaux Publics;
- J.-ARMAND TREPANIER, comptable, Banque de Montréal;
- J.-A. TARDIF, gérant Salle de Billard;
- PAD. THERIAULT, commis, Hôtel St-Laurent;
- REX.-H. TRACY, télégraphiste, C. N. W.;
- S. VACHON, imprimeur, administrateur du "Progrès du Golfe";
- SERAPHIN VACHON fils, journaliste, directeur de la "Voix de Gaspé";
- H.-M. WILSON, directeur-gérant de Price Brothers Co.;
- GEO.-E. WIGHTMAN, gérant de LaPerrelle Lumber Co., et de Wightman Lumber Co.;

On révoque parfois en doute l'authenticité ou le libre consentement de certaines signatures apposées sur les requêtes populaires. La publication ouverte que nous en faisons aujourd'hui dissipera tout soupçon quelconque à cet égard: chaque signature est indéniablement authentique et a été librement écrite.

La requête a été déposée entre

les mains de M. l'échevin Joseph Desrosiers, qui a bien voulu se charger de la soumettre à ses collègues et de proposer la résolution correspondante à la demande qu'elle comporte, à la prochaine séance du conseil de ville.

- NAISSANCES A RIMOUSKI**
- Le 22 février, Marie-Andréa Poirier, enfant de Polydore Poirier et de Marie-Jeanne Proulx. Parrain, Joseph Poirier; marraine Marie Brisson, grands-parents de l'enfant.
- Le 22 février, Marie-Philomène-Cécile Michaud, enfant de Ludger Michaud et de Elizabeth Saucier. Parrain, Damase Saucier, grand-père; marraine, Emilée Dubé.
- Le 23 février, Marie-Gisèle-Murielle Goulet, enfant de Raoul Goulet et de Fernanda Plante. Parrain Robert Gagnon; marraine, Esalée Plante, oncle et tante de l'enfant.
- Le 23 février, Marie-Marthe Gagnon, enfant de Lionel Gagnon et de Jeanne Garon. Parrain, Narcisse Gagnon, marraine, Marie Dubé.
- Le 25 février, Marie-Yvonne-Françoise Michèle Casgrain, enfant de Perreault Casgrain et de Lydie Prince. Parrain, Dr Jean Sautier; marraine, Françoise Prince.
- Le 25 février, Cécile-Fernande Bélanger, enfant de Elzéar Bélanger et de Cécile Yockell. Parrain, Louis Yockell; marraine, Cécile Thibeault.
- SEPULTURES A RIMOUSKI**
- Le 23 février, Alexina Desrosiers, fille de Alfred Desrosiers et de Marcelline Blanchet, décédée à l'âge de 18 ans.
- Le 27 février, Oscar Tremblay, époux de Eglantine Guy, décédé à l'âge de 33 ans.
- Le 27 février, Raymond Côté, enfant de Albert Côté et de Maria Bouchard, décédé à l'âge de 5 mois.
- Le 27 février, Arthémise Rioux, épouse de Charles Pelletier, décédée à l'Hôpital à l'âge de 81 ans.
- Le 28 février, Fernande Bélanger, enfant de Elzéar Bélanger et de Cécile Yockell.
- Notes Locales**
- Mlle Jeanne McKinnon, est partie cette semaine pour Montréal où elle suivra des cours de perfectionnement dans l'art de la coiffure.
- M. et Mme Lucien Vignola de Ste-Angele sont en promenade chez M. Gustave Delisle de Rimouski, pour quelques jours.
- MORT DE M. MARCELLIN HEPPEL PERE**
- Nous apprenons, à la dernière heure, la mort de M. Marcellin Heppel, père, décédé à St-Anaclet aujourd'hui à l'âge de 77 ans et 6 mois. Les funérailles auront lieu à St-Anaclet, lundi à 9 heures. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.
- ON DEMANDE**
- Sténographe et dactylographe demandée. S'adresser à GAGNON & SIMARD Avocats No 48—c
- MAISON A VENDRE PRIX AVANTAGEUX**
- Isidore Blais Photographe RIMOUSKI.
- A VENDRE**
- Un triot de dinde à vendre ensemble ou séparément. S'adresser à Mme JOS. PROULX No 48—P
- ALLEZ-VOUS EN EUROPE**
- L'été prochain
- Il n'est pas trop tôt pour réserver vos places à bord des paquebots.
- Non seulement pour l'aller, mais aussi pour le retour, question très importante.
- Je suis le représentant officiel de toutes les Compagnies de navigation.
- S. Z. COTE**
- Edifice B. C. N., Rimouski.
- Les voyages offrent les meilleurs moyens de connaître, de comprendre et d'aimer le genre humain.
- "Ligue Bonne Entente"

Aucun autre thé possède cet arôme délicat

THE DU JAPON

"SALADA"

Tout frais, des plantations

PRICE

C'est en nombre considérable que les citoyens non seulement de Price mais des paroisses avoisinantes se sont rendus jeudi dernier à l'église pour assister aux funérailles de Sieur Herménégilde Fortin, époux de Dame Dorilda Deschênes.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine D.-A. Michaud, curé de St-Octave. Le service fut chanté par M. l'abbé Ph. Morin, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Salomon Plourde et Ger. Gagnon, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés David Michaud, chanoine St-Octave, et L.-P. Ancil, vicaire de la paroisse.

L'orgue était touché par Mlle Alice Forest. Le chant fut fait par les élèves du couvent.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Arthur Bourguoin, P.-H. Bourguoin, Charles Lévesque, Charles Gasse. Les porteurs d'office, MM. J.-D. Rioux, Octave Gendron, Ernest Gagné, Leop. Hamel, Nazaire Plaisance, Cyrano Simard. Portait la croix M. Joseph Fournier, portait la couronne M. H. Deschênes. MM. Geo. Lévesque et A. Boizard étaient chargés de placer les gens.

Conduisaient le deuil: les enfants du défunt, ses frères MM. Jos Quimper, Mont-Joli; Ludger Fortin, St-Octave; ses sœurs, Mme Narcisse Bérubé, Mlle Elmire Quimper, sa belle-mère Mme Vve Maxime Deschênes; ses beaux frères MM. Narcisse Bérubé, Ernest Deschênes, Frs Gagné, Jos Landry, Alf. Migner, Yvon Deschênes, Eug. Fournier; ses belles-sœurs Mmes Frs Gagné, Ludger Fortin, Ernest Deschênes; ses neveux MM. Elisée et L.-P. Landry, Raoul Migner, Léop. Gagné, Roméo et Adrien Deschênes, Conrad Briand, Yvon et Léonard Fournier, Thom. Landry, Pantaléon, Ant. et Camille Fortin, Déziel Fortin, Chs.-A. Bégin, gérant Succ J.-B. Renaud et Cie à Mont-Joli; ses nièces Mmes Laura, Mariette et Marguerite Briand, Antoinette Fortin, Ernestine, Anatole, Ida Landry, Blanche Migner; ses oncles MM. Aug. Bérubé et Jos Fortin; ses cousins et cousines MM. J.-B. Fortin, Jos. Gagnon, Mmes Théo Pelletier, M. et Mme Jos Lebel, M. et Mme Xavier Drapeau, Mme Ph. Drapeau, Mlle Monique Lamarre.

On remarquait parmi la foule les RR. SS. Notre Dame du St-Rosaire, MM. J.-H. Larue I. E., M. et Mme Chs. Gagné, Ernest Desrosiers, M. et Mme Wallestan Larrière, M. et Mme Jos Fortin.

M. Alp. Poirier, M. J.-L. Côté, M. et Mme Jos Ruest, M. J.-Léo Dupéré, MM. J.-A. Coulombe, Et. Lévesque, Théodore Roy, Arthur Dubé, Raoul Marmen, Chs. Lévesque, Aurèle Marmen, J.-N. Brulotte, Paul Thériault, Oct. Bérubé, C. Campbell, Aug. Campbell, Gorden Annett, Geo. Annett, Willie Craig, R. Campbell, Paul Gagnon N. P., Wilb Langlais, Alph. Banville, Geo. Dubé, L.-P. Bélanger, Naz. Bégin, Aug. Bérubé, Frs Dubé, L.-P. Coulombe, Ad. Thériault, Raoul Tremblay, Ed Fortin, J.-B. Banville, Aug. Desilva, Ed. Morin, E. Hudon, Claude l'Abbé, Geo. Blue, D. McCuan, W. Larrière, Jules Martin, Alb. Martin, Alp. Lévesque, Jos Lebel, Nap. Banville, Thom. Pelletier, Ph. Bouchard, Jos. Langlois, Ant. Bouchard, Gust. Pelletier, M. et Mme Wilf Dionne, MM. Paul Dubé, G. N. Aboussafy, Nap. Lagacé, J.-B. Michaud, Wilf. Beauchemin, M. et Mme Ant. Pineault, M. et Mme Ernest Paradis, M. et Mme Ph. Bérubé, M. et Mme B.-H. Dubé, M. et Mme E. Croft, M. et Mme J.-B. Fortin, M. Alfred Michaud, Mlle Elmire Paradis, Mlles Blanche Fournier, Blanche Lantagne, Blanche Lemieux, Cath. Bernard, MM. Isidore Dubé, Etienne Paradis, M. et Mme Jos Ross, M. Alph. Dubé, MM. Roméo Gagné, W. Poirier, Alf. Quimper, Chs-Eug. Rioux, Valentin Boutin, Mlles Yvonne Fournier, Doria Barr, Béatrice Barr, Alphonsine Ouellette, MM. Coffin, David Lévesque et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu une multitude de témoignages de sympathie.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Herménégilde Fortin et sa famille remercient bien sincèrement les parents et les amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur cher défunt, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, lettres de sympathies, fleurs et assistance aux funérailles.

A tous la famille éprouvée offre ses remerciements.

CAUSAPSCAL

M. et Mme J.-Baptiste St-Amant font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 11 février sous les prénoms de Marie-Béatrice. Parrain, Charles St-Amant; marraine, Mme Vve Edmond Boudreault. Porteuse, Mme Charles St-Amant.

M. et Mme Joseph Bolduc, née (Régina Fontaine) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 26 février. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Eust. Ouellet. Porteuse, Mme Bérubé amie de la famille.

SACRE-COEUR

M. et Mme Albert Landry, Eva Labbé, font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumelles, baptisées le 24 février. Marie-Marcelle, garrain et marraine M. et Mme Auguste Duchesne, porteuse Mlle Laure Duchesne et Marie-Mercédès, Parrain et marraine M. et Mme Irénée Côté. Porteuse, Mlle Jeanne Bérubé.

Le Poêle dont Vous Avez Rêvé

Il n'est pas une cuisinière qui n'ait un jour ou l'autre rêvé d'un poêle—

Qui pût cuire d'une manière parfaite;

Qui ne surchauffât pas la cuisine;

Qui s'utilisât avec la plus grande propreté;

Dont la température pût se régler avec précision;

Qui pût être utilisé à trois minutes d'avis;

Qui pût s'éteindre instantanément;

Qui fût un meuble attrayant et bon;

Dont l'utilisation fût relativement économique.

Toutes ces caractéristiques se rencontrent dans

UN POELE ELECTRIQUE

Le poêle électrique, en effet, est la machine de cuisson la plus parfaite qu'ait inventée la science moderne.

La vogue dont jouit le poêle électrique depuis plusieurs années, démontre que ce qu'on attendait de lui dans les plus enthousiasmes prévisions des savants de laboratoire est amplement justifié.

L'expérience du poêle électrique n'est plus à faire: des milliers de ménagères l'ont faite pour vous, et y ont trouvé la plus grande satisfaction.

Pourquoi cette Satisfaction ne Serait pas la Vôtre?

de dimensions diverses, pouvant convenir à toutes les cuisines.

PRIX: les plus bas du marché, fournis sur demande.

VOTRE VISITE EST SOLICITEE

La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

Rimouski — Anqui — Mont-Joli — Matane — Trois-Pistoles — Cabano

POUR PAQUES

Le Carême s'en va! Si vous voulez procurer un véritable Victrola "Orthophonique" pour Pâques, il n'est que temps d'y penser si vous ne voulez pas risquer un désappointement. Nous avons actuellement pour livraison immédiate les modèles suivants:—Le 4—3—\$115.00, le PALERMA \$165.00, l'ALVARA \$190.00, le BARONA \$225.00, le CREDENZA \$385.00, le modèle LIBRAIRIE à ressorts \$385.00 et un modèle LIBRAIRIE électrique \$425.00, tout le Canada. N'oubliez pas le véritable mot ORTHOPHONIC "Victrola" écrit sur le couvercle à l'intérieur de l'instrument, accompagné du nom de la Compagnie "Victor Talking Machine Company of CANADA LIMITED".

Nous avons aussi plusieurs PHONOGRAPHES D'OCCASION que nous vendrons à paiements très faciles.

Surveillez toujours nos vitrines. Cette semaine, vente de 3 morceaux pour 35 sous dans la vaisselle, verrerie etc.

Nous commençons aujourd'hui une vente de pipes de 3 pour 55 sous.

UNE VISITE RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

CHEZ LAUZIER

Avenue de la Cathédrale. RIMOUSKI

AU BON THEATRE LIMITEE

SAMEDI 2 MARS

Ken Maynard dans "The canyon adventure"

MERCREDI ET JEUDI—SPECIAL—6 ET 7 MARS

Mésaventure comique d'un photographe novice dans "The Cameraman" avec Buster Keaton.

UNE SURPRISE AU THEATRE JEUDI SOIR

SAMEDI 9 MARS

William Boyd dans "The Cop"

Votre vue diminue-t-elle?

Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux quand il est si facile d'y remédier par des verres bien ajustés. Cette précaution prise maintenant vous exemptera des blâmes à l'âge où les négligences du passé se changeront en regret.

J. A. GENDREAU

Résidence à St-Fabien.

Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec.

Le meilleur Optométriste-Opticien connu.

Bureau à MONT-JOLI, le 1er lundi de chaque mois à l'Hôtel Lavoie rue de la Station.

Bureau à MATANE, tous les premiers mardis de chaque mois chez M. Ls. de G. Rioux, agent de la "Metropolitan Life".

Bureau à ANQUI, Hôtel Langis, le 2ème lundi de chaque mois. Prix raisonnables. Satisfaction garantie.

Consultation gratuite.

Bureau à TROIS-PISTOLES: Hôtel Labrie, le 2ème mercredi de chaque mois.

GRANDE VENTE A L'ENCAN

Lundi le 4 mars 1929, à neuf hrs chez Jos St-Laurent en haut du restaurant Régat, rue St-Germain Ouest.

Entre époux

Lucien: Quand je t'ai épousée tu étais petite, mais tu n'étais pas une poutlette du printemps.

Lucette: Non, grand diable, j'étais une oie.